



CENTRE DE SERVICES INTERPHARMACEUTIQUES POUR LA BELGIQUE - ASBL
CENTRUM VOOR INTERFARMACEUTISCHE DIENSTEN IN BELGIË - VZW

BULLETIN D'ADHESION 2021

La société

N°de TVA :

Adresse de facturation :

.....

Représentée par

Titre et fonction :

TEL:..... - FAX.....

E-MAIL :

Déclare avoir reçu les statuts et adhérer au CIB comme membre effectif et désigne en qualité de personne de contact :

Mme, Mr.....

Titre et fonction :

E-MAIL :TELEPHONE :

Merci de nous faire parvenir votre BON DE COMMANDE, ou toute REFERENCE à mentionner pour la comptabilité, avec la présente afin d'établir correctement la facture.

Le montant annuel de la cotisation (hors TVA) pour 2021 est fixé sur base du chiffre d'affaires 2020 payable dès réception de la facture.

| Chiffre d'affaire 2020 | Cotisation 2021 (€ HTVA) | cocher |
|------------------------|--------------------------|--------|
| Moins de 5 M € | 2.000,00 | |
| Moins de 50 M € | 3.010,00 | |
| Entre 50 et 100 M € | 4.030,00 | |
| Plus de 100 M € | 4.750,00 | |

CIB asbl/vzw – Parc de l'Alliance – bvd de France 9 bât. A – 1420 Braine-l'Alleud

Tel : 02/389 97 59 - fax : 02/389 98 00 - E-mail : cib@cib-pharma.be – www.cib-pharma.be

TVA/BTW : 0407 770 479 – IBAN BE 64 3100 1857 2152



CENTRE DE SERVICES INTERPHARMACEUTIQUES POUR LA BELGIQUE - ASBL
CENTRUM VOOR INTERFARMACEUTISCHE DIENSTEN IN BELGIË - VZW

Je déclare expressément avoir pris connaissance de l'article 8 des statuts, qui spécifie les conditions de démission.

« Art. 8. Tout membre peut se retirer de l'association en adressant, à son siège, par lettre recommandée, sa démission pour la fin d'une année civile, avec un préavis d'au moins trois mois. (...) Tout membre démissionnaire ou exclu doit remplir ses obligations de cotisation et de fourniture de renseignements commerciaux et statistiques jusqu'à l'expiration de l'année civile durant laquelle il cesse de faire partie de l'association et n'a aucun droit sur les avoirs de celle-ci. »

Date :

Signature :

Précédée de la mention « lu et approuvé »